

Biowallonie

Structure d'encadrement du secteur bio wallon

Maraichage

**Laurent Dombret et
Daniel Wauquier**

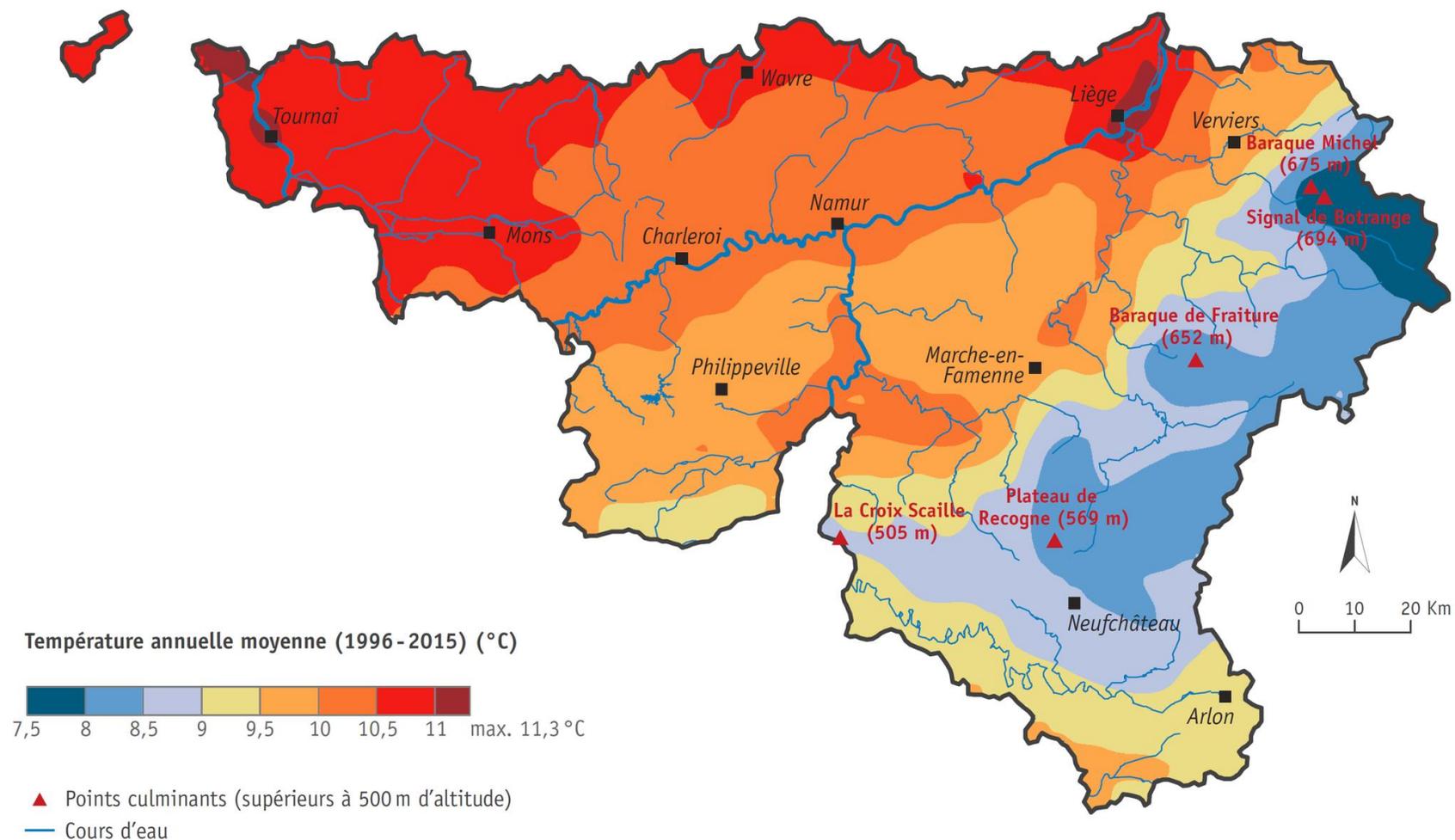
BIOWALLONIE
Le bio aujourd'hui  demain



Evaluer les
potentialités d'un sol
pour le maraîchage

Préférez la basse altitude pour la précocité

- 0,5°C de différence moy. par 100m.
- 3-4°C de différence annuelle entre Tournai et les Hautes-Fagnes



Position dans le relief

- Paradoxalement, ne **pas s'implanter en bas de pente**, en fond de vallée
 - Poche d'air froid (plus lourd)
 - Lieu potentiel d'engorgement
- **Sol plat** ou légèrement pentu vers le sud ou le sud-est pour accélérer le réchauffement
- Eviter les **couloirs trop venteux** (dégâts aux tunnels et aux cultures)



La terre : ce qui ne peut être changé

- **Meuble en profondeur** (pas de roche-mère solide affleurante)
Trois fers de bêche minimum en tous points de parcelle
- Limon ou **limon sableux** = meilleur compromis entre les mondes
 - Sol sableux : peu fertile, très asséchant, très facile à travailler
 - Sol argileux : riche en minéraux, très peu drainant, froid, difficile à travailler (très collant ou très dur)
- **Pas de charge** en caillou
- **Des clients** pas trop lointains ! Un titre de propriété ou un bail sécurisant



La terre : les défauts corrigéables

- Taux de matière organique
- Acidité
- Compaction
- Profondeur de la nappe hivernale (pose de drains souterrains)
- Exposition venteuse : haies



L'accès à l'eau d'irrigation

- Au minimum 1000-1500 m³ d'eau d'irrigation par ha.an, en maraichage irrigué (70 m³ / are.an de tunnel)
- Débit de pompe de plusieurs m³/h nécessaire
- Nécessité d'eau potable pour le dernier rinçage des légumes
- **Source d'eau (forage, étang, cours d'eau, eau de ville) = indispensable**



Stocker, préparer, conserver, vendre

- Comment stocker ses machines à l'abri ? (vol, pluie)
- Où et comment stocker les récoltes ?
- Comment se donner du confort de travail en hiver ou par temps pluvieux ?
- Dans quel espace vendre sa production ?

Tunnels de stockage (15€/m²), container maritime : 150€/m², ou bâtiment (avec dalle, électricité) : 400€/m²

La pérennité du projet ou l'usure se joue aussi ici.



Les économies d'échelle

Revenu plus facile à trouver à trois ETP sur 1,2 ha que seul sur 40 ares

- Accès au crédit professionnel un peu meilleur
- Amortissement plus aisé d'un équipement performant
- Economie d'échelle marketing/visibilité
- Moins de solitude, Plus de souplesse (s'absenter, etc.)

Une ferme de 1 à 3 ha a plus de chance de perdurer qu'une ferme de 0,5 ha.

Faire appel au crédit plutôt que se payer 5€/h durant plusieurs années !



Le parcours d'installation agricole

- En tant que maraicher, vous disposez des mêmes droits et devoirs **qu'un autre agriculteur**
- Sur le site de la FJA : descriptif détaillé du parcours à l'installation agricole
www.fja.be/page/parcours-a-l-installation
- Prenez ce qui vous est dû, la rentabilité est déjà assez faible comme cela :
 - Aller chercher le label bio et les aides surfaciques bio (900 €/ha.an)
 - Tenter au moins l'aide à l'installation de 70000€
 - Moins de 41 ans et qualification suffisante (cours A et B)
 - Dans les deux ans qui suivent l'inscription dans un code NACE agricole
 - Démarrer à titre principal immédiatement (pas compl.)

